

« En Ethiopie, mettre fin aux violences faites aux filles aujourd'hui pour des femmes libres demain »

Rapport à 1 an



Localisation :	Villages de Keyit, Bakelo, Abamote, Mush et Gudoberet, district de Bassona Worana, zone de la Choa du Nord, région d'Amhara, Ethiopie
Début du projet :	Mars 2017
Durée du projet :	18 mois
Objectif :	Mettre fin à l'excision des jeunes éthiopiennes et les protéger contre les violences
Nombre de bénéficiaires :	5 089 élèves, 164 enseignants, 1000 membres de la communauté, 75 praticiennes
Budget :	60 566 €

1. Rappel du contexte et justification du projet

a. Contexte général

En Éthiopie, la situation des femmes dans la société, en particulier dans un contexte rural, est telle que celles-ci n'ont qu'une place très secondaire dans les processus de décision et leurs intérêts sont peu défendus. Aussi, plusieurs facteurs sociaux, culturels et économiques constituent un obstacle à l'éducation des filles.

L'achèvement du cycle d'enseignement primaire et le déséquilibre entre les sexes dans le primaire et le secondaire sont des défis considérables. Si plus de 90% des enfants en âge d'aller à l'école sont inscrits en primaire, l'abandon de la scolarité, les taux de redoublement et le faible niveau d'éducation relativisent ce taux de scolarisation, en particulier pour les filles.

En effet, les filles réalisent plus de tâches ménagères que les garçons. Ce sont elles notamment qui vont chercher de l'eau ou qui s'occupent de leurs petits frères et sœurs, ce qui leur laisse moins de temps pour étudier. Lorsque la situation économique d'une famille se détériore, ce sont encore elles qui abandonnent l'école afin d'aider la famille. Ainsi, si à la rentrée scolaire le nombre de filles inscrites à l'école dépasse celui des garçons, à la fin de l'année, les taux d'abandon et de redoublement des filles sont plus élevés.

Les pratiques traditionnelles nocives telles que les mariages forcés et précoces ou l'excision - appelée aussi mutilations génitales féminines (MGF) - existent toujours. Elles constituent avec les violences sexistes subies à l'école et au sein de la communauté un frein important à la scolarisation.

L'excision recouvre toutes les interventions incluant l'ablation partielle ou totale des organes sexuels externes de la femme ou autre lésion des organes sexuels féminins. Par violences sexistes on entend : les insultes ou gestes à caractère sexuel, les demandes de rendez-vous, l'obtention d'une bonne note contre du sexe ...

Concernant les mutilations sexuelles féminines, le taux de prévalence en Éthiopie est de 74%¹ pour les femmes de 15 à 49 ans. Ce qui représente près de 23.8² millions de filles et de femmes de 15 à 49 ans. Pour les filles (0 à 14 ans), il est de 24%³. Et même si ces pratiques ont reculé chez les filles de 15 à 19 ans, encore 31%⁴ des femmes âgées de 15 à 49 ans soutiennent cette pratique.

En 2012, une étude menée par Oxfam indique que 49% des femmes éthiopiennes ont été victimes de violences physiques, et 59% ont subi des violences sexuelles par leur partenaire une fois dans leur vie ! De plus, 68% des femmes de 15 à 49 ans pensent que la violence domestique est justifiée dans certains cas.⁵

Et pourtant en 2005, un nouveau Code pénal a été adopté en Éthiopie, criminalisant diverses formes de violence contre les femmes dont la violence domestique, le viol hors mariage, le mariage précoce, la traite des femmes et des enfants et les mutilations génitales féminines. Malgré cela, ces pratiques perdurent. L'une des raisons évoquées est que les sanctions contre ces violences (MGF comprises) sont encore trop clémentes même si les peines peuvent aller théoriquement de 3 à 10 ans de prison.

¹ Source UNICEF-2016 : *Les mutilations génitales féminines/l'excision : un problème mondial*

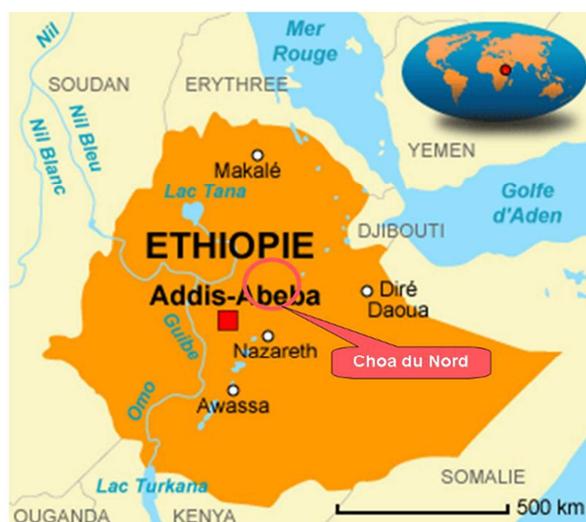
² Source Unicef : *00-FMGC_infographiclow-res*

³ Source UNICEF-2016 : *Les mutilations génitales féminines/l'excision : un problème mondial*

⁴ Source UNICEF-2015 : *Rapport sur la situation des enfants dans le monde*

⁵ Source UNICEF-2015 : *Rapport sur la situation des enfants dans le monde*

b. Contexte du projet



Ce projet concerne 5 écoles primaires et 1 école secondaire de la région d'Amhara situées dans les villages de Keyit, Bakelo, Abamote, Mush et Gudoberet.

Ces villages se situent dans le district de Bassona Worana, dans la zone de la Choa du Nord.

Ils sont localisés à environ 150 kilomètres au nord-ouest d'Addis Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

Les 6 écoles sont soutenues par notre partenaire ChildFund Éthiopie. Dans chacune des écoles, les élèves participent à des clubs : club des sciences, club de l'environnement, mais aussi club des filles ou genre et protection de l'enfant...

La population de chacun des 5 villages (appelés Kebele en amharique) et des écoles ciblées se répartit comme suit :

Village/ Kebele	Numbers of inhabitants	School	Number of students	Number of girls	Number of boys
Bakelo	5 323	Primary school of Bakelo	1 012	500	512
Keyit	4 722	Primary school of Keyit	1 100	544	556
		Secondary school of Keyit	788	423	365
Abamote	3 857	Primary school of Abamote	644	310	334
Mush	4 449	Primary school of Mush	632	304	328
Gudoberet	1 568	Primary school of Gudoberet	738	384	354
Total	19 919		4 914	2 465	2 449

En milieu rural, les pratiques traditionnelles néfastes liées au genre empêchent davantage les filles de participer de manière égale à la vie de la communauté. Dans la région d'Amhara (cf tableau page suivante), bien que ces pratiques aient diminué - 54% des femmes de 20-24 ans ont subi des mutilations contre 100% des femmes de 40 ans et plus⁶ - les mutilations génitales féminines, les trafics de petites filles et les mariages précoces sont encore pratiqués aujourd'hui dans les cinq villages du projet.

⁶ Source ChildFund Ethiopia - Etude réalisée dans les zones d'actions de ChildFund Ethiopia en juin 2014

• **Prévalence des mutilations génitales féminines par région et groupe d'âges en Ethiopie**

	Région d'Oromia		Région SNNP		Région d'Addis Abeba		Région d'Amhara		Total	
	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
0-4 ans	3%	110	5%	147	8%	13	29%	7	5%	277
5-9 ans	4%	214	5%	223	14%	35	21%	39	6%	511
10-14 ans	24%	182	10%	160	26%	57	36%	70	21%	469
15-19 ans	43%	81	29%	125	30%	67	51%	57	36%	330
20-24 ans	79%	38	50%	54	29%	41	54%	26	52%	159
25-29 ans	87%	97	71%	110	60%	43	69%	29	75%	279
30-34 ans	93%	81	82%	74	78%	46	96%	25	87%	226
35-39 ans	93%	91	84%	73	90%	48	90%	42	89%	254
40-44 ans	100%	31	96%	45	96%	23	100%	24	98%	123
45-49 ans	100%	25	70%	23	93%	15	100%	17	90%	80
50-54 ans	86%	14	95%	21	94%	17	100%	8	93%	60
55-59 ans	88%	8	60%	5	88%	16	100%	5	85%	34
60-64 ans	100%	4	100%	9	100%	16	100%	2	100%	31
65 ans et +	100%	8	100%	5	100%	12	94%	17	98%	42
Total	46%	984	37%	1 074	56%	449	63%	368	46%	2 875

En juillet 2017, un diagnostic initial a été mené dans les villages de Keyit, Bakelo, Abamote, Mush et Gudoberet par nos partenaires sur le terrain. L'étude a été dirigée sur la base d'enquêtes, d'entretiens individuels et de discussions de groupes menés auprès de 425 filles de 10 à 16 ans et de la population des communautés.

A cette occasion, 75 praticiennes ont été recensées. Il ressort du diagnostic que les praticiennes promeuvent les MGF comme une solution pour les filles de la communauté, qui dans le cas contraire, pourraient être sexuellement actives, attraper des MST ou le sida. Le poids de la tradition est tel que des mères, elles-mêmes excisées, qui connaissent cette souffrance, font exciser leur fille malgré tout et les praticiennes continuent leurs activités dans l'illégalité (ce qui leur rapporte environ 150 ETB/mois, soit 4,60 €).

Si la plupart des femmes interrogées semblent avoir conscience que l'excision implique des complications qui peuvent mener à la mort et rend la grossesse et la naissance d'un enfant plus difficile, 43.1% d'entre elles sont aussi convaincues qu'elle empêche l'adultère. Il existe un manque d'information important de la communauté sur les impacts négatifs des MGF. L'influence sociale et culturelle est un facteur majeur de la persévérance de cette pratique. Plus d'un quart des filles interrogées estiment qu'une femme excisée a un meilleur comportement et un meilleur statut social, de meilleures perspectives de mariage et qu'elle est plus respectée par la communauté.

Il ressort du même diagnostic initial que les violences sexistes ont lieu surtout en dehors de la maison et à l'école mais aussi parfois dans le foyer familial. Le risque est très présent pour les filles qui habitent en zone rurale et doivent effectuer un long chemin pour aller à l'école. De plus, les écoles secondaires sont souvent situées dans des endroits retirés. Par conséquent - par peur d'abus sexuels et de grossesse précoce - les parents sont réticents à envoyer leurs filles à l'école secondaire et préfèrent l'option du mariage.

Les structures gouvernementales comme les administrations au niveau des villages, les établissements de santé, les écoles, la police et le système judiciaire ne sont pas bien organisés pour identifier et répondre de façon proactive aux cas de violences sexistes à l'école et de pratiques traditionnelles nocives.

La communauté ne possède pas non plus des connaissances requises pour être en alerte sur ces questions sensibles. La plupart ne sont pas en mesure de détecter les cas mais surtout d'y réagir et de les signaler. Selon la même étude, 85% des filles victimes de violences sexistes dans ces villages n'en parlent pas. Dans la plupart des cas les filles ont peur de la réaction de leurs parents et ne veulent pas que la communauté l'apprenne. Parfois les actes sont commis par des membres de la famille. Dans les cas où elles ont le courage d'en parler, 36% des familles ne réagissent pas, 32% condamnent la victime, 23% règlent le problème par arbitrage avec les anciens du village et seulement 9% en font part à la police.

Ce projet vient en renfort des actions du gouvernement pour réduire les écarts entre les sexes et augmenter la prise de conscience sur l'importance du genre et la nocivité des pratiques traditionnelles pour les filles et les femmes.

En ce sens, le projet s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable 3,4 et 5, objectifs adoptés par les Nations Unis en septembre 2015.



« Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge »



« Assurer l'accès à tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie »



« Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles »

2. Objectifs

Le projet vise à renforcer l'autonomisation des femmes en Ethiopie par la réduction des disparités entre les sexes et la violence sexiste dans cinq écoles primaires et une école secondaire générale. C'est également réduire les pratiques traditionnelles nocives dans 5 villages du district de Bassona Worana.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- ✚ Réduire la violence sexiste dans 5 écoles primaires et 1 école secondaire générale ;
- ✚ Renforcer le niveau de connaissance et la sensibilisation des membres de la communauté et des structures locales pour répondre à la violence contre les filles et aux pratiques traditionnelles néfastes ;
- ✚ Proposer des activités génératrices de revenus alternatives et plus rémunératrices à 75 praticiennes traditionnelles.

3. Bénéficiaires

Les **bénéficiaires directs** du projet sont :

- 4 301 élèves (2 133 filles, 2 168 garçons) et 120 professeurs (73 femmes, 47 hommes) dans les écoles primaires de Keyit, Bakelo, Abamote, Mush et Gudoberet,
- 788 élèves (423 filles, 365 garçons) et 44 professeurs (19 femmes, 25 hommes) dans l'école secondaire de Keyit,
- 1 000 membres de la communauté au sein des 5 villages
- 96 structures locales comme les Idirs (cf définition ci-dessous)
- 5 institutions religieuses (chrétiennes, musulmanes et protestantes)
- 20 structures gouvernementales au sein des 5 villages : services administratifs, police, justice, institutions de santé.
- 75 praticiennes traditionnelles.

Les **bénéficiaires indirects** du projet sont les familles des praticiennes traditionnelles et l'ensemble de la communauté des 5 villages.

4. Partenaires

ChildFund Ethiopie (CFE) est une association de solidarité, partenaire local d'Un Enfant par la Main. Depuis 1972, ChildFund Éthiopie mène des activités de développement à travers des programmes de parrainage d'enfants. Selon les besoins et les initiatives des communautés locales bénéficiaires, notre partenaire met en œuvre des programmes dans différents domaines comme la santé ou l'éducation. Entre 2011 et 2013, CFE a permis de faire baisser le taux d'abandon scolaire de 6% à 2.8% et celui des redoublements de 15.4% à 11.9% dans la zone du projet. En tant que chef de file dans le cadre du projet mené en Ethiopie, CFE permet de faire le lien entre toutes les parties prenantes au projet.

Le **Bureau des Femmes et des enfants** du district est en charge de sélectionner les filles, les femmes, les Idirs et de les impliquer dans le projet. Il prépare et adapte les manuels de formation sur les questions de genre et notamment pour l'audit sur le genre. Il est en charge des formations sur l'égalité des sexes et de l'audit au sein des institutions gouvernementales.

Le **Bureau de développement des microentreprises** facilite la mise en place de groupes de micro-crédit (épargne et prêt) pour les femmes. Il met en place un suivi tout au long du projet et même après. Il facilite l'acquisition de terrain pour construire des locaux commerciaux.

Le **Conseil d'Éducation du district** a pour rôle de faciliter la participation des filles, des enseignants et de la direction des écoles dans les différentes formations et activités du projet. Il prépare et adapte des manuels sur l'éducation, « les savoirs de vie ». Il élabore les lignes directrices sur la façon de préparer les programmes d'études sur la violence fondée sur le sexe. Il travaille à l'amélioration des performances scolaires des filles (classes tutorées, espaces réservés aux filles...)

Les écoles locales, au travers de leurs professeurs et de leur Comité de Gestion, sont le lieu de mise en œuvre du présent projet et participent activement à son bon déroulement.

Les services de santé mettent en place des formations sur le cycle menstruel pour les filles, et créent au sein de leur structure un environnement favorable pour traiter les victimes d'abus sexuels et d'autres formes de violence.

Les **Idirs** font parties des groupes d'associations les plus anciennes en Ethiopie. Elles sont établies entre voisins ou entre collègues de travail pour collecter des fonds et aider ses membres en cas d'urgence, de décès, de maladies ... Les Idirs peuvent compter entre 25 et 100 personnes et ont vocation à durer. Dans le cadre du projet, les responsables des Idirs sont chargés de transmettre à leurs membres les informations apprises lors des formations.

5. Avancement des activités du 1^{er} mars 2017 au 1^{er} mars 2018

	Liste des activités	Unité	Prévues	Réalisées
I.	Objectif 1 : Réduire les violences sexistes dans 5 écoles primaires et 1 école secondaire			
1.1	Achat de matériel audio pour les actions de sensibilisation au sein des écoles	Nbre d'élèves et de professeurs	5253	3629
1.2	Création de posters et de brochures de prévention sur le genre et les pratiques traditionnelles nocives	Nbre de brochures et posters	1500	3600
1.3	Formation des professeurs sur les violences sexistes à l'école, les pratiques traditionnelles nocives et la protection de l'enfant	Nbre de personnes formées	72	77
1.4	Rédaction d'un code de conduite sur le genre et la protection de l'enfant à appliquer dans toutes les écoles du projet	Nbre d'écoles	6	6
1.5	Formation sur la protection de l'enfant et la sécurité à l'école pour les élèves	Nbre d'enseignants et élèves	150	152
1.6	Création d'un accès à l'eau dans les toilettes des filles des écoles	Nbre de toilettes	3	5
1.7	Soutien des clubs de filles pour qu'elles aient accès à des protections hygiéniques, du savon et du désinfectant et installation d'un point d'eau.	Nbre d'écoles	6	6
1.8	Formation sur les "savoirs de vie" pour l'autonomisation des filles	Nbre de personnes formées	100	115

	Liste des activités	Unité	Prévues	Réalisées
II.	Objectif 2 : Renforcer les capacités des membres des 5 villages et des structures locales existantes			
2.1	Formation à l'intégration du handicap, du genre et de la protection de l'enfant pour les institutions gouvernementales au niveau du village et du district	Nbre de personnes formées	30	26
2.2	Formation des responsables des administrations au niveau des villages, les Idirs et les leaders religieux aux questions de genre et aux pratiques traditionnelles nocives	Nbre de personnes formées	20	15
2.3	Formation des Comités de protection de l'enfant sur la détection, le signalement et la gestion des cas de violences sexistes et de pratiques traditionnelles néfastes	Nbre de participants	42	22
2.4	Achat de fournitures pour les Comités de protection de l'enfant pour renforcer leur fonctionnement	Nbre de comités de protection de l'enfant	6	5
2.5	Création d'un lien avec les établissements de santé et les organismes de services juridiques gratuits pour assurer un suivi médical et juridique des filles et des femmes victimes de violence	Nbre de filles et de femmes	55	8
2.6	Création d'un manuel incluant les violences sexistes et les pratiques traditionnelles néfastes pour la mise en place de groupes de discussion au sein des communautés	Nbre de manuels	25	25
2.7	Révision du code de conduite des Idirs et des groupements de femmes et de filles	Nbre de participants	45	42
2.8	Organisation de sessions de conversations entre les membres (femmes et hommes) des communautés sur les violences sexistes et les pratiques traditionnelles néfastes	Nbre de participants	200	152

	Liste des activités	Unité	Prévues	Réalisées
III.	Objectif 3 : Des activités génératrices de revenus plus rémunératrices pour les praticien(ne)s de l'excision			
3.1	Formation des praticien(ne)s sur la dangerosité des mutilations génitales féminines	Nbre de personnes formées	75	59
3.2	Formation des praticien(ne)s au développement d'une nouvelle activité adaptée à leurs compétences	Nbre de personnes formées	75	54
3.3	Fournir aux praticien(ne)s le capital nécessaire au démarrage de leur activité	Nbre de personnes aidées	40	52
3.4	Formation des praticien(ne)s à la pratique du micro-crédit	Nbre de personnes formées	25	29
3.5	Achats de fournitures pour les groupes de micro-crédit au sein des villages	Nombre de membres	25	25
3.6	Dialogue communautaire sur la violence scolaire et domestique basée sur le genre et sur l'équité dans la prise de décision au sein du foyer	Nbre de participants	150	225

Objectif Spécifique 1. Réduire la violence sexiste dans 5 écoles primaires et 1 école secondaire générale

➤ **La sensibilisation dans les écoles**

Activité 1.1 Achat de matériel audio pour les actions de sensibilisation au sein des écoles

Le projet de sensibilisation a été créé en collaboration avec les écoles. 5 mégaphones et 5 stabilisateurs ont été achetés et distribués aux écoles ciblées par le projet afin de diffuser des messages par haut-parleur tous les 25 jours pendant 11 mois sur les questions de genre, les pratiques traditionnelles nocives et la protection de l'enfant. Un an après le commencement du projet, 221 messages ont pu être transmis au sein des écoles sous forme de poésies ou textes littéraires sur différents sujets tels que les pratiques traditionnelles nocives, les violences féminines, l'abus sexuel, le trafic d'enfants, l'hygiène personnelle, le bien-être de l'enfant et la conduite scolaire, ou encore les composantes d'un environnement sûr pour les filles. Ce programme de mini-médias a permis aux enfants de développer leur création littéraire ainsi que leur confiance en soi, et engendrer ainsi une concurrence positive entre élèves.

Activité 1.2 Création de posters et de brochures de prévention sur le genre et les pratiques traditionnelles nocives

3400 brochures et 200 affiches portant des messages de prévention sur le genre, les violences féminines, les pratiques traditionnelles nocives, le trafic d'enfant et les moyens de faire face à ces problèmes ont été réalisées avec la participation active du Bureau des femmes et des enfants et de ChildFund Ethiopie.



« Laissez-nous jouer notre rôle pour envoyer les filles à l'école »

Les supports ont été réalisés dans la langue locale (l'amharique) afin que les communautés puissent lire et comprendre les messages facilement. Ainsi, les affiches titraient : « Laissez nous jouer notre rôle pour envoyer les filles à l'école ».

Le matériel a été distribué aux écoles, au sein des communautés, et aux acteurs pertinents de ces communautés, notamment par les Clubs « genre et protection de l'enfant » des écoles. 1783 personnes au sein des écoles ont ainsi bénéficié de cette action de sensibilisation, 1117 au sein des communautés et 500 personnes considérées comme acteurs pertinents du projet.

➤ La formation des professeurs et des élèves

Activité 1.3 Formation des professeurs sur les violences sexistes à l'école, les pratiques traditionnelles nocives et la protection des enfants

Deux sessions de formation ont été organisées pour 77 participants (29 hommes et 48 femmes) sélectionnés parmi les écoles ciblées et les parties prenantes gouvernementales pertinentes.

La formation a été développée avec l'aide des spécialistes éducation et développement des jeunes de ChildFund et était axée sur les violences sexistes à l'école, les pratiques traditionnelles nocives et la protection des enfants. L'objectif principal était non seulement de sensibiliser les participants à ces problématiques mais aussi de leur apprendre comment prévenir et répondre à ces violences à l'école et dans la communauté. L'accent a notamment été mis sur l'impact des violences sexistes sur l'apprentissage des élèves. Il s'agissait ensuite de réfléchir aux qualités essentielles d'un enseignant et aux moyens à mettre en œuvre pour créer une classe accueillante et un environnement sécurisé pour un meilleur apprentissage. La formation s'est déroulée sous la forme d'exercices participatifs : présentations, travaux de groupes, réflexions et discussions. Les professeurs ont pu acquérir des connaissances et sont repartis avec un support de travail sur la problématique. Ils sont désormais déterminés à poursuivre ce travail au niveau pédagogique avec leurs élèves.



Jour de formation des enseignants

Ces formations ont permis aux professeurs d'être plus à l'écoute de leurs élèves et capables de leur proposer un accompagnement. Les enfants ont en effet indiqué que les enseignants assuraient désormais un soutien psychologique, mais aussi qu'ils conseillaient les élèves. Les rapports scolaires ont également montré que depuis la réalisation de ces formations, 174 enfants (125 garçons, 49 filles) bénéficiaient de services psychosociaux, d'orientation et de conseil par des enseignants qualifiés.

Activité 1.4 Rédaction d'un code de conduite sur le genre et la protection de l'enfant à appliquer dans toutes les écoles du projet

Une équipe composée du bureau de l'éducation de Bassona Werana, du bureau de la justice et du bureau des affaires féminines et de l'enfance a élaboré un code de conduite scolaire conformément aux manuels d'orientation du ministère de l'Éducation. Les écoles ont également participé à la rédaction du code de conduite. Ce projet de code de conduite a été approuvé par l'Association des parents d'élèves et d'enseignants ainsi que par les enfants et est devenu la loi régissant l'école.

Activité 1.5 Formation sur la protection de l'enfant et la sécurité à l'école pour les élèves

Une formation de 2 jours (8-9/04/2017) s'est aussi intéressée à la protection des enfants et aux moyens de faire de l'école un lieu plus sûr. Cette fois-ci, la participation des enfants était un point focal des formations.

La première phase s'est déroulée avec 52 enseignants des écoles ciblées par le projet (24 femmes et 28 hommes) composés de directeurs, leaders des clubs d'enfants, et autres enseignants. La formation a été portée par des

experts du Département des affaires sociales de la Choa du Nord et mettait l'accent sur la maltraitance des enfants mais aussi sur la protection et les mécanismes de prévention qui peuvent être mis en place.

Dans une seconde phase, les professeurs formés ont animé des ateliers avec leurs élèves sur les mêmes thématiques aux écoles primaires de Bakelo, Keyit et Abamote. Une centaine d'élèves y ont participé.

Depuis, les élèves et les professeurs ont commencé à détecter et reporter des cas problématiques dans leur entourage. Ils ont notamment empêché un mariage précoce à l'école de Keyit.

Les écoles de Gudoberet et Mush bénéficieront de cette formation en 2018, dans les derniers mois de réalisation du projet.

➤ Le soutien aux filles

Activité 1.6 Création d'un accès à l'eau dans les toilettes des filles de 5 écoles primaires

Le mauvais système d'assainissement et le manque d'hygiène au sein des écoles des zones rurales affectent la capacité d'apprentissage des enfants. Les filles en sont les premières touchées en raison d'un manque important d'installations sanitaires au sein des établissements scolaires les privant de plusieurs jours d'école pendant les périodes de menstruation. Afin de pallier ce problème, un accès à l'eau a été créé pour les toilettes des filles de 5 écoles primaires des villages ciblés (Keyit, Bakelo, Mush et Gudoberet), en collaboration avec le Bureau des ressources en eau et énergie de Bassona Worana.

Dans l'une des écoles cibles, Abamote, il n'y a pas d'accès à l'eau dans l'enceinte de l'établissement et dans les environs, mais le raccordement des toilettes pour filles ainsi que de la salle dédiée aux menstruations a été entrepris dans l'attente de la mise en place du système d'approvisionnement en eau. A ce propos, les discussions entre les bureaux régionaux d'éducation et des ressources en eau progressent afin de permettre aux élèves d'avoir l'accès à l'eau.

Aujourd'hui, 1305 élèves des écoles Gudobert, Bakelo, Keyit et Mush ont désormais accès à l'eau dans les toilettes des filles.

Lors d'une visite de suivi effectuée dans les écoles cibles, les élèves et les enseignants ont indiqué que les installations permettaient aux élèves de garder une hygiène personnelle et participaient efficacement à l'amélioration des capacités d'apprentissage des enfants. Une élève de l'école Keyit a notamment décrit la situation comme suit: «Autrefois, il n'y avait pas d'eau pour les toilettes et nous étions vulnérables aux différentes maladies. Nous avons maintenant la chance d'y avoir accès ».



Approvisionnement en eau dans les écoles primaires de Keyit

Activité 1.7 Soutien des clubs de filles pour qu'elles aient accès à des salles appropriées, des protections hygiéniques, du savon, du désinfectant

En collaboration avec le bureau de développement des ressources hydriques et énergétiques du district de Bassona Werana, un accès à l'eau a été créé pour les salles de menstruation pour les filles dans les 6 écoles ciblées (5 écoles primaires, 1 école secondaire). Cependant, l'accès à l'eau manque toujours dans l'école d'Abamote et donc l'utilisation de ces salles est pour l'instant en suspens, mais les installations ont été entreprises dans l'attente de la finalisation de l'accès à l'eau, comme mentionné dans l'activité précédente.

Dans toutes les écoles, les élèves trouveront également désormais des serviettes hygiéniques, du savon et du désinfectant. Grâce au soutien apporté aux clubs de filles, 403 filles ont pu utiliser le matériel hygiénique mis à leur disposition au sein de leur école pendant leur période menstruelle.

Activité 1.8 Formation sur les « savoirs de vie » pour l'autonomisation des filles

100 filles ont été sélectionnées dans les écoles primaires des villages de Bakalo, Keyit et Abamote pour participer à une formation de 4 jours (26-29/04/2017). L'objectif était de former les filles sur les connaissances et aptitudes nécessaires pour la vie quotidienne, sur la pression des paires et la protection contre les abus. Les principales problématiques abordées portaient sur le quotidien des filles, leur avenir, les problèmes majeurs concernant la santé reproductive mais aussi les violences sexistes et les pratiques traditionnelles nocives. La formation a été dispensée par des éducateurs professionnels locaux et visait à permettre aux filles de pouvoir faire des choix de vie éclairés à l'avenir. Une seconde session sera organisée pour l'école secondaire de Keyit et les écoles primaires de Mush et Gudoberet.



Formation à Bakalo et Abamote

Objectif Spécifique 2. Renforcer les capacités des membres des 5 villages et des structures locales existantes

➤ Les institutions gouvernementales

Activité 2.1 Formation à l'intégration du handicap, du genre et de la protection de l'enfant pour les institutions gouvernementales au niveau du village et du district

26 représentants des institutions du gouvernement (Bureau des femmes et des enfants, justice, police, directeurs d'écoles, centres de santé, Conseil d'éducation du district) ont bénéficié d'une formation de 2 jours (12-13/10/2017) organisée par un expert du genre de l'université Debre Birhan.

L'objectif principal était d'amener les participants à identifier les causes sous-jacentes des problèmes de genre, de promouvoir les politiques axées sur l'égalité des sexes et le handicap, de réfléchir à l'intégration de l'approche égalité homme/femme et au handicap dans le travail. Les participants ont appris à évaluer les problématiques de genre au sein de différentes structures institutionnelles et se sont exercés à pratiquer un audit sur le genre au sein leurs propres structures. Lors de la formation, les représentants du Bureau des femmes et des enfants se sont engagés à préparer une fiche d'évaluation du genre adaptée au contexte local qu'ils ont distribuée aux acteurs pertinents afin de pouvoir pratiquer des audits sur le genre.



Participants à la formation sur l'intégration du genre

➤ Les structures locales

Activité 2.2 Formation des responsables des administrations au niveau des villages, les Idirs et les leaders religieux aux questions de genre, du handicap et aux pratiques traditionnelles nocives

3 jours de formation (17-19/07/2017) ont été organisés dans les 5 villages ciblés par le projet regroupant les leaders administratifs, associatifs, religieux, des membres du Bureau des femmes et des enfants et des représentants de la police.

15 participants (13 hommes et 2 femmes) devaient intégrer la formation dispensée par les experts du Département des affaires sociales de la Choa du Nord. Finalement, 5 personnes n'ont pu y participer pour des raisons personnelles.

Les thématiques suivantes ont été abordées : les violences sexistes, les pratiques traditionnelles nocives, les formes de vulnérabilité et les groupes affectés. Le but était de réfléchir aux moyens dont les participants, en tant que personnes d'influence, disposent afin d'atténuer les violences et d'instruire les membres de la communauté sur ces problématiques.

Il est ressorti des discussions une préoccupation particulière pour les filles qui se rendent seules à la ville afin de poursuivre leur éducation et qui font face aux enlèvements, mariages précoces, viols et grossesses prématurées. Les différents leaders communautaires se sont révélés être très impliqués lors de la formation et ont affirmé leur engagement et leur détermination afin de lutter contre les violences. Les participants ont donc consacré de leur temps et ont organisé une formation pour 60 autres membres de la communauté, y compris des chefs religieux.



Formation des leaders communautaires

Activité 2.3 Formation des Comités de protection de l'enfant sur la détection, le signalement et la gestion des cas de violences sexistes et de pratiques traditionnelles néfastes

2 jours de formation (17-19/10/2017) ont eu lieu en août avec 22 participants (19 hommes, 3 femmes) dont 6 personnes représentant chaque école, 5 officiers de police municipaux, 5 leaders des villages et des membres de la police du district, du Bureau des femmes et des enfants et du Conseil d'éducation du district.

Les thématiques suivantes ont été abordées : comment travailler sur la prévention ; comment identifier, signaler, gérer et résoudre les cas de violences sexistes et de pratiques traditionnelles néfastes ?

Un système de renvoi efficace entre les membres des comités de protection de l'enfant a été établi. De plus, une aide a été apportée aux comités afin de préparer des plans stratégiques annuels, organiser des rencontres régulières et soutenir le dialogue avec les communautés.

Cette activité a été réalisée plus tôt que prévu afin de renforcer d'emblée le fonctionnement des comités de protection de l'enfant notamment avec la distribution de fournitures telles que des cadenas, classeurs, stylos, papiers, carnets de notes, tables de bureau et chaises.

Des efforts ont été déployés jusqu'à présent pour aider le comité à préparer un plan annuel, faciliter les réunions régulières et soutenir les conversations communautaires.

Activité 2.4 Achat de fournitures pour les Comités de protection de l'enfant afin de renforcer leur fonctionnement

Une formation sur le renforcement des capacités a été organisée pour les membres du Comité de protection de l'enfant les 19-20/02/2018 sur leurs rôles et responsabilités, sur la mobilisation des ressources, l'identification de cas et le suivi, la sensibilisation communautaire et le soutien aux populations marginalisées. En plus de la formation, le Comité a reçu des supports matériels complémentaires dans 5 villages afin de renforcer leur fonctionnement. Après la formation, le Comité a préparé un plan opérationnel et travaille pour fournir un soutien financier ou matériel à 76 enfants nécessiteux et membres adultes de la communauté, en collaboration avec la Coalition Communautaire pour les Soins et le Soutien dans laquelle chaque membre contribue annuellement pour aider les plus pauvres. La coalition et le Comité de protection de l'enfant travaillent ensemble pour identifier et soutenir ces personnes.

Le comité a également participé à un programme de sensibilisation de la communauté à la question de la protection de l'enfance. Au total, 2299 membres de la communauté (1003 femmes et 1296 hommes) ont été visés lors des sessions de sensibilisation.



Formation du Comité pour la protection de l'enfant



Supervision et partage d'expériences au sein du Comité

Activité 2.5 Création d'un lien avec les établissements de santé, les organismes de services juridiques pour assurer le suivi médical et un soutien juridique pour les filles et femmes victimes de violence et d'abus

Grâce au projet, des relations de travail étroites ont été établies avec les bureaux gouvernementaux concernés, le Bureau des affaires féminines et de l'enfance, la police et les tribunaux locaux. Le Bureau du district recense les cas de violence rapportés, et l'université Debre Berhan offre un service juridique gratuit aux victimes d'abus.

En collaboration avec les bureaux du gouvernement, divers cas signalés ont été résolus.

Au cours de la période considérée, 8 cas ont été signalés, avec notamment : deux tentatives de viol, un cas d'abus sexuel et trafic d'enfant, une tentative de suicide, un cas d'exploitation au travail ainsi qu'un cas relevant de la propriété foncière qui expose d'autant plus les femmes à la violence sexiste étant privée de leurs droits de propriété en cas de séparation ou de divorce.

Les auteurs de viol ont été condamnés à trois et six ans chacun, tandis que d'autres sont en cours de traitement. Le projet a financé et pris en charge les frais médicaux et d'hébergement des victimes, selon les besoins.

Activité 2.6 Création d'un manuel incluant les violences sexistes et les pratiques traditionnelles néfastes pour la mise en place de groupes de discussion au sein des communautés

La rédaction du manuel a été réalisée en partenariat avec le bureau municipal de la santé de Debre Birhan. Le manuel a été partagé et commenté par les experts du Bureau des femmes et des enfants et les membres de Tesfa Berhan. Il répond aux questions suivantes : que signifie le dialogue avec la communauté ? ; quelles sont les différentes procédures pour communiquer avec la communauté ? ; comment gérer le dialogue avec la communauté sur des sujets sensibles tels que le genre, les pratiques traditionnelles nocives et le handicap ?

Après avoir incorporé les commentaires de chacun le manuel a été imprimé et distribué aux médiateurs des communautés pour animer des sessions de dialogue. Plusieurs sessions ont débuté dans quatre villages.

Activité 2.7 Révision du code de conduite des Idirs et des groupements de femmes et de filles



7 Idirs ont été sélectionnées pour 2 jours de formation avec 42 participants (32 hommes, 10 femmes).

Tout d'abord, les problématiques de la protection de l'enfance, l'éducation, le genre, les violences féminines et les pratiques traditionnelles nocives ont été discutées. Dans un second temps, les codes de conduite des Idirs ont été repris en assemblée plénière et comparés avec le contenu de la formation. A l'issue du processus les participants se sont mis d'accord pour inclure ces problématiques dans leurs codes de conduite. Les nouvelles dispositions ont été rédigées et incluses dans les codes qui ont été distribués pour approbation aux

leaders des 7 Idirs. Actuellement, 6 Idirs ont révisé et approuvé les nouveaux codes.

Suite à cette formation, il a été observé que les leaders des Idirs mobilisent les communautés pour une prise de conscience sur les problématiques de genre. Ils sont les premiers dans la communauté à encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Ils apportent aussi désormais leur soutien au gouvernement et aux écoles afin de mobiliser les enfants et les parents pour les inscriptions à l'école.

➤ La communauté

Activité 2.8 Organisation de sessions de conversations entre les membres (hommes femmes) des communautés sur les violences sexistes et les pratiques traditionnelles néfastes

En collaboration avec le Bureau des femmes et des enfants, 19 médiateurs (13 femmes et 6 hommes) des 5 villages ciblés ont été sélectionnés pour animer des sessions de dialogue entre les membres de la communauté pendant un mois chaque année.

Les médiateurs ont été formés sur les problématiques du dialogue communautaire dans le cadre des violences sexistes, du handicap et des pratiques traditionnelles nocives. Ils ont ensuite identifié 200 participants dans leurs villages respectifs afin de débiter des sessions.

76 sessions ont été conduites avec 152 participants (41 hommes et 111 femmes) dans quatre villages jusqu'à présent. A l'occasion des sessions les sujets suivants ont été abordés par la communauté : l'éducation des enfants, les pratiques traditionnelles nocives, les violences féminines et autres thématiques sociales.

Les sessions de conversation communautaire ont commencé à porter leurs fruits. Par exemple, à Bakelo, un cas de divorce au sein d'une famille a été soulevé, discuté et est parvenu à un consensus pour résoudre le problème. Aussi, une de leurs filles qui a abandonné l'école a repris les cours.

Objectif Spécifique 3. Des activités génératrices de revenus plus rémunératrices pour les praticiennes de l'excision

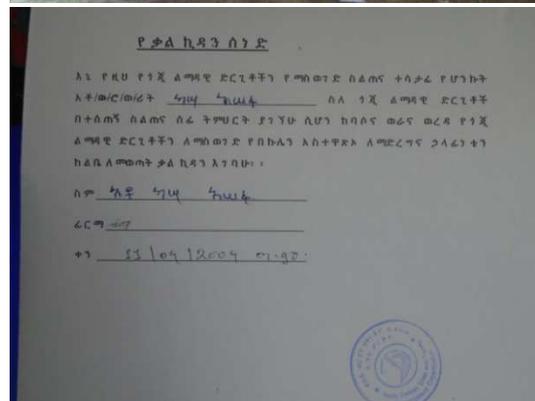
Activité 3.1 Formation des praticiennes sur la dangerosité des mutilations génitales féminines

En collaboration avec le centre de santé de Keyit, 59 praticien(ne)s (30 hommes, 29 femmes) ont été sélectionné(e)s. Le processus a pris beaucoup de temps, les praticien(ne)s ne désirant pas être reconnu(e)s en tant que tel puisque l'activité est prohibée par la loi. Ainsi, seulement 59 praticien(ne)s ont bénéficié de la formation pour un objectif initial de 75 personnes ciblées. La formation s'est déroulée sur 3 jours (17-19/05/2017).

L'objectif principal était de former les individus sur les effets dangereux des pratiques traditionnelles afin de protéger les enfants contre ces coutumes concernant l'excision et les maladies qui en découlent. A l'issue des discussions, les participants se sont mis d'accord pour rédiger et signer une lettre d'intention dans laquelle ils font la promesse d'arrêter leur activité.



Formation des praticien(ne)s



Lettre d'intention

Activité 3.2 Formation des praticien(ne)s au développement d'une nouvelle activité adaptée à leurs compétences

5 jours de formation (14-16/08/2017 ; 23-25/08/2017) ont été organisés pour 54 praticien(ne)s (26 hommes, 28 femmes). Les participant(e)s sont les mêmes que ceux identifiés dans la formation précédente. Cependant, 5 personnes ont quitté le groupe. Ils ont exprimé le regret d'avoir été identifiés en tant que praticiens au sein de la communauté et observaient également une perte d'intérêt pour la formation.

L'activité a été dirigée par des instructeurs du Collège polytechnique de Debre Birhan. La formation poussait à une réflexion sur la manière de travailler sur différentes activités génératrices de revenus et la sélection d'un domaine d'activité en fonction du type de ressources nécessaires, de la localisation, des gains rapportés, et de la gestion à mettre en œuvre. Les participants ont aussi appris à mettre en place un projet et planifier des activités.

Les praticien(ne)s se sont ensuite réuni(e)s par groupe afin de discuter des implications pratiques et de la faisabilité d'une activité donnée. Lors de la dernière journée, les participants ont présenté leur propre projet qu'ils seront encouragés à mettre en œuvre grâce à une aide financière pour les coûts de démarrage.

Activité 3.3 Fournir aux praticien(ne)s le capital nécessaire au démarrage de leur activité

52 praticien(ne)s (24 hommes, 28 femmes) ont été sélectionné(e)s sur la base de leur projet.

47 personnes ont été dotées de 2 moutons chacune destinés à l'élevage. Les 5 personnes restantes ont reçu du matériel basique pour l'ouverture d'un petit magasin (une balance par exemple).

Tous les bénéficiaires mettent actuellement en œuvre leurs activités génératrices de revenus et espèrent améliorer leurs recettes prochainement.



Les praticien(ne)s avec les moutons et le matériel distribués

Activité 3.4 Formation des praticien(ne)s à la pratique du micro-crédit

Deux groupes ont dû être formés du fait de l'éloignement des participants. 4 jours de formation (9-12/10/2017) sur la pratique du micro-crédit et de l'épargne ont ainsi pu être dispensés en octobre 2017 avec 14 participants dans le village de Mush et 15 participants à Gudobert.

Les groupes ont aussi rédigé des règlements prenant en compte les problématiques des pratiques traditionnelles nuisibles, la protection de l'enfance, l'éducation et la santé prénatale et postnatale des mères et des enfants.

Les deux groupes ont commencé à épargner et leur capital d'épargne au début de mars 2018 a atteint 6 215 et 60540 birr respectivement pour Gudobert et Mush, en plus d'économiser pour des fonds sociaux.



Les groupes de praticiens au sein de leur propre village en train d'épargner

Activité 3.5 Achat de fournitures pour les groupes de micro-crédit au sein des villages

A l'issue de la formation, Tesfa Berhan a acheté et distribué du matériel de base (coffre-fort, calculettes, livrets, timbres, stylos, règles, etc.) aux groupes qui forment désormais une association d'épargne et de micro-crédit. Ce matériel a été distribué aux membres après que le groupe d'épargne et de crédit du village ait été formé afin de permettre une épargne durable.

Activité 3.6 Dialogue communautaire sur la violence scolaire et domestique basée sur le genre et l'équité dans la prise de décision au sein du foyer

225 femmes et filles des 5 villages ont participé aux débats animés par les experts du Bureau des femmes et des enfants du district pendant 2 jours (24-25/2017). Il s'agissait d'aborder les facteurs et comportements incitatifs et dissuasifs de la violence scolaire et domestique basée sur le genre ainsi que l'équité dans la prise de décision au sein du foyer, ainsi que son impact sur la performance scolaire. Les discussions visent à réduire la violence basée sur le genre dans la communauté en augmentant leur prise de conscience et leur capacité à prendre des décisions.

Les discussions ont surtout porté sur les facteurs favorables aux violences sexistes. Parmi eux, l'urbanisation, l'expansion des hôtels et des bars, le faible niveau de richesse et d'éducation des communautés rurales, l'attitude de la communauté envers la scolarisation des filles et le mariage précoce, les pressions sociales à l'adolescence, le manque d'éducation et de connaissances quant à la santé reproductive et l'abus des enfants.

A l'issue de la formation, les participants se sont portés porte-paroles dans leur village afin de sensibiliser les autres membres de la communauté sur ces problématiques et tenter de réduire les facteurs favorisant les violences sexistes.

6. Résultats obtenus de mars 2017 à mars 2018

- **Economique** : les praticiens de l'excision ont acquis des compétences et des connaissances en matière de gestion et ont obtenu des capitaux qui leur ont permis de gérer leur petite entreprise. En outre, des groupes ont commencé à épargner et certains membres ont emprunté ce qui a favorisé le démarrage de leurs activités entrepreneuriales.
- **Socio-émotionnel** : le soutien matériel et les formations ont permis de renforcer les capacités de travail des Comités en créant un environnement de travail propice. Une formation de sensibilisation a également été dispensée aux praticiens visant à abandonner ces pratiques traditionnelles dangereuses.

- **Sensibilisation communautaire** : différents membres de la communauté (leaders religieux, praticiens, Idirs, et Kebele) ont pris conscience des conséquences négatives liées, entre autres, aux pratiques traditionnelles nocives, au handicap, au genre, et se sont engagés à prévenir toute pratique ou fait concerné dans la communauté. Grâce aux formations sur la protection de l'enfance, les étudiants sont en mesure de protéger les enfants de mauvais traitements et d'acquérir des connaissances sur les procédures de signalement lorsque la violence envers les enfants et autres problèmes connexes se manifestent dans leur localité. Par exemple, à l'école secondaire de Keyit, les filles ont permis d'augmenter la participation aux clubs et se protègent ainsi contre le harcèlement sexuel. Les enseignants formés ont également pris l'initiative de protéger les enfants contre différents abus, de référer et suivre les cas. Enfin, la fourniture de serviettes hygiéniques a permis de réduire l'absentéisme des élèves en période de menstruation.
- **Environnement d'apprentissage** : 6 salles menstruelles ont été construites au sein des écoles ciblées, ainsi qu'un accès à l'eau pour les toilettes des filles. Ces installations ont permis d'améliorer l'environnement dans lequel les filles étudient et ainsi développer leurs capacités d'apprentissage et diminuer leur absentéisme.

7. Difficultés rencontrées

- L'identification des praticien(ne)s a été très compliquée. Les individus ne désirent pas être désigné(e)s en tant que tel puisque leur pratique est désormais prohibée par la loi même si une dénonciation devant la justice n'a jamais eu lieu pour l'instant.
- Les emplois du temps chargés des acteurs gouvernementaux ont posé des difficultés pour réaliser certaines activités du projet dans les temps.
- En raison de pratiques culturelles ancrées depuis longtemps, les cas d'abus restent traités traditionnellement et ne sont pas encore bien signalés. Un manque d'engagement peut également être relevé de la part des parties prenantes pour établir les rapports. e ce fait, peu de cas restent rapportés, et seulement trois enfants ont été pris en charge médicalement.

8. Budget

Initialement, UEPLM s'était engagé à hauteur de 56 735€, soit 35 654€ pour la première année et 21 081€ pour la deuxième année du projet.

Afin de réaliser une étude ligne de base ex ante et ex post du projet, UEPLM finance en supplément 3 825,50€ pour ces évaluations, ce qui amène le budget total à hauteur de 60 566€.

A ce jour, hors frais UEPLM, 31 907,92€ ont été utilisés pour la première année de réalisation du projet sur le terrain, soit 99% du budget prévisionnel terrain pour l'année concernée.

		BUDGET PREVISIONNEL				BUDGET UTILISE ANNEE 1			
	Liste des activités	Budget total UEPLM en Birr	Année 1 12 mois en Birr	Année 1 12 mois en euros	Année 2 6 mois en Birr	Dépenses totales en Birr	Dépenses rapportées au budget année 1 en Birr	% utilisé de l'année 1 en Birr	Dépenses totales en euros
I.	<i>Objectif 1 : Réduire les violences sexistes dans 5 écoles primaires et 1 école secondaire</i>								
	Sous-total	364 525,44	227 002,44	9 201,56	137 523,00	233 427,39	- 6 424,95	103%	10 041,70
II.	<i>Objectif 2 : Renforcer les capacités des membres des 5 villages et des structures locales existantes</i>								
	Sous-total	204 635,00	124 119,50	5 031,19	80 515,50	124 927,43	- 807,93	101%	5 374,19
III.	<i>Objectif 3 : Des activités génératrices de revenus plus rémunératrices pour les praticiennes de l'excision</i>								
	Sous-total	221 011,40	129 761,20	5 259,88	91 250,20	118 549,41	11 211,79	91,40%	5 099,82
IV.	<i>Mise en place du projet</i>								
	Sous-total	305 902,77	199 707,77	8 095,17	111 232,00	190 058,49	43 626,93	95%	8 176,04
V.	<i>Frais de suivi ChildFund Ethiopie</i>	97 675,59	65 117,06	2 639,52	32558,53	74 762,48	- 9 645,42	115%	3216,17
	Budget terrain	1 193 750,20	745 707,97	30 227,32	453 079,23	741 725,20	3 982,77	99%	31 907,92⁷

⁷ Taux de change utilisé pour le budget prévisionnel différent de celui en vigueur lors des premiers transferts (budget prévisionnel 1€ = 23,24 Birr ; budget exécuté 1€ = 24,67 Birr)